

Mardi 16 janvier 2024

Monsieur le Président,

Vous nous avez convoqué ce jour en CSAL pour traiter – je cite – de la « modification des implantations départementales en 2024 ».

En préambule, une question : pourquoi préférer l'euphémisme à la réalité ? Pourquoi parler de modification des implantations alors qu'il s'agit purement et simplement des suppressions d'emplois que va encore subir notre direction ?

Près de 36 000 emplois ont été supprimés depuis la création de la DGFIP, 130 000 agentes et agents en 2008 et 94 000 en 2023 et il faudrait se réjouir de n'avoir pour 2024 que 200 nouvelles suppressions d'emplois ?

La Direction générale se félicite d'une évolution historique de la courbe des emplois. En effet, côté emplois pour 2024 nous en serions à +148 ETP. Mais que se cache-t-il derrière ce chiffre ?

Il se cache : Un affichage trompeur

Avant tout, il faut repartir du PLF 2024 qui prévoit une suppression nette de 200 ETP (initialement – 450).

Ce nouveau coup de rabet sur les emplois n'est justifié à aucun moment, si ce n'est par la réaffirmation que la DGFIP doit, une fois de plus, jouer les bons élèves via une participation supplémentaire. C'en est une de trop pour la DGFIP, tributaire depuis de trop nombreuses années de la baisse des dépenses publiques.

Rappelons que la DGFIP a par ailleurs été choisie pour accueillir de nouvelles missions, et donc étendre son périmètre. Ainsi, pour arriver au solde positif de +148 ETP, affiché par la DG, il faut prendre en compte les transferts d'emplois de +348 ETP liés aux transferts de missions, notamment des Douanes et de la taxe d'urbanisme.

Il se cache : Des coups de rabots et des bonis d'emplois discrectionnaires !

La répartition des emplois 2024 entre les directions du réseau conforte une disparité constante depuis 2 ans entre d'un côté l'administration centrale, les services à compétence nationale et les directions nationales qui voient leurs effectifs augmenter de 345 et, de l'autre, le réseau territorial qui est encore amputé de 155 emplois.

Les chiffres parlent d'eux même : l'essentiel des services relocalisés sont financés par le réseau territorial.

N'oublions pas que cette contribution repose toujours majoritairement sur la catégorie C pour laquelle on recense 246 suppressions nettes de postes sur l'ensemble des DDFIP/DRFIP.

Pour la DG, cette catégorie, tout comme celle des B géomètres (- 55 emplois) est vouée à la disparition !

Au sein de la DDFIP 03, le PLF se traduit par une création d'un poste A mais surtout par la suppression de 5 emplois B et 3 emplois C.

SIP, SGC, SIE, SPFE, Trésorerie EPS, SDIF, services de direction : tous les services des finances publiques sont sollicités par les usagers en mal de service public, et ils doivent fonctionner avec toujours moins d'effectifs et toujours plus de charges et, malgré cette situation, parfaitement connue, tous les services seront impactés.

Pour Solidaires Finances Publiques, chaque suppression d'emploi est une suppression de trop. Il est vital de mettre un terme définitif à cette pseudo-politique de l'exemplarité.

Les agents des finances publiques ont beau crier leur épuisement, leur colère, leur déception, leur ras-le-bol, leur désarroi face au tsunami des réformes mal pensées et mal mises en œuvre, ils sont encore et toujours sacrifiés sur l'autel des économies budgétaires.

La DGFIP doit être renforcée avec des créations d'emplois de fonctionnaires à la hauteur des besoins !

Derrière ce chiffre se cache enfin : Des emplois budgétaires en manque d'attractivité...

Alors qu'aucun bilan des services relocalisés n'a été présenté, il est patent que les postes implantés ne jouissent pas d'un engouement des agentes et agents. En réalité ils sont compensés tant bien que mal par des 1ères affectations, voire des contractuels. Même les mouvements dits « attractivité » ne font pas le plein !

Par ailleurs, de nombreux agents et agentes primo affectées renoncent finalement au concours, ou à une promotion notamment en raison des règles dans les mouvements de 1ère affectation.

Alors que 6 000 départs sont prévus pour 2024 dont 3 700 départs à la retraite, la DG annonce le recrutement de 4 400 agents et agentes, avec une priorité donnée pour le concours.

Pour Solidaires Finances Publiques, l'enjeu est colossal pour ne pas dire vital pour une administration maltraitée depuis des années. Malheureusement faute d'une attractivité réelle, il n'est pas certain que les campagnes de communication soient suffisantes pour attirer de nombreux candidats et candidates.

Ce n'est pas en tronquant la réalité sur l'état de la DGFIP, des conditions de travail, du niveau de rémunération à la traîne, ni en supprimant toujours plus de postes dans les directions territoriales que la DGFIP attirera les générations futures nécessaires au bon fonctionnement de notre administration.

Il y a un an, le 11 janvier 2023, dans la même instance, nous formulions des vœux :

Nous souhaitons que 2023 soit l'année de la reconnaissance des personnels, en termes de rémunération et de carrières pour l'ensemble des personnels, qu'elle soit l'année des droits des agents en termes de protection et de sécurité, qu'elle soit l'année de la formation professionnelle, qu'elle soit l'année du combat contre toutes les régressions sociales.

Nous n'avions bien sûr aucun espoir mais le constat n'en est pas moins amer : la situation est bien pire encore en ce début d'année 2024 et ne fera que s'aggraver au fur et à mesure de la mise en œuvre du COM 2023-2027 à l'issue duquel nous aurons perdu 3000 emplois, justifiées notamment par le recours massif à l'intelligence artificielle.

Pour nos dirigeants et gouvernants actuels, la devise semble être désormais « plus vite dans les réformes mortifères du Service Public, plus haut dans le mépris des personnels, plus fort dans le remplacement des humains par le tout-numérique et le tout toujours en totale déconnexion avec la réalité des besoins des populations ».

Nous ne pouvons que dénoncer et combattre une telle idéologie.

Pour toutes ces raisons, vous aurez compris, Monsieur le Président que les représentants de Solidaires Finances publiques Allier ne siégeront pas à ce CSAL.